RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Parc naturel
DES HAUTS-PAYS

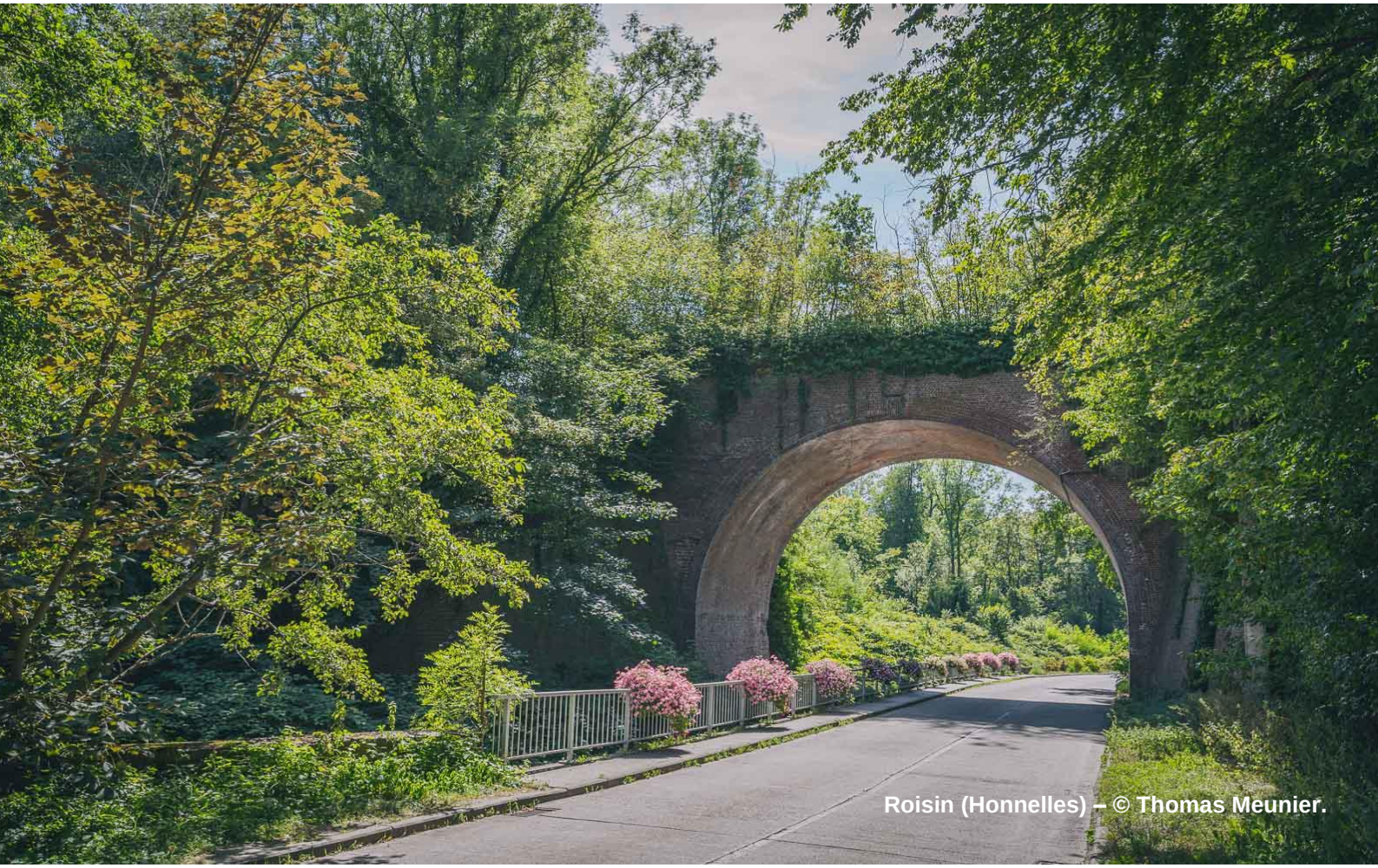

Roisin (Honnelles) – © Thomas Meunier.

Province de HAINAUT

Avec le soutien de la Wallonie

SOMMAIRE

Dynamique générale 4

I. Rappel des grandes orientations stratégiques 4

II. Expérimentations et innovations développées en 2020 5

III. Principales collaborations établies 5

IV. Présentation de l'équipe technique 6

Axe 1 : protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel 7

I. Actions mises en œuvre à partir de la subvention « biodiversité » (partie fixe sur l'AB 63-05) 7

II. Amélioration du bocage 7

A) Opération « Bocage pour tous » 7

B) Journées de l'arbre 8

C) Mares 9

D) Action de pressage et de valorisation des produits du verger 9

E) Journée de conseils à la taille des arbres fruitiers 9

III. Saules têtards 11

A) L'action « Saule attitude » 11

IV. Gestion des bords de routes et des espaces verts communaux 13

V. Restauration en zone Natura 2000 13

VI. Lutte contre les plantes invasives 13

VII. Micro-projet Interreg « @thenHome » 14

VIII. Finalisation du micro-projet Interreg « Entre 2Ho » 16

IX. Projet SPGE « Sous Terr'Haine » 16

X. Préservation des batraciens 17

A) Passages pour batraciens 17

B) Nasses à batraciens 17

XI. Projets supracommunaux provinciaux 17

A) « Efficience Espaces Verts » 17

B) « Entretien RAVeL » 18

Axe 2 : paysages et aménagement du territoire 20

I. Mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire cohérente – Instance d'avis – Coordination des travaux de la SCATU 20

II. Charte paysagère – Poursuite 21

III. Coordination et gestion du Système d'Information Géographique (SIG) 23

Axe 3 : développement rural et socio-économique 24

I. Circuits de promenade du PNHP 24

A) Entretien du balisage 24

B) Édition d'une nouvelle carte de promenade 24
II. La distribution de « Boîtes gourmandes » 24
III. Projet « Boucles vertes » 24
IV. Projet « Natur'Accessible » 25
V. Le projet « Je fais découvrir mon village » 26
VI. Prêt de gobelets réutilisables à l'effigie du PNHP 26

Axes transversaux 27
Axe 4 : éducation au territoire 27
I. Nouveaux projets 27
A) Circuit didactique « Les Aubépines » à Aulnois (Quévy) 27
B) La bibliothèque didactique ambulante 27
C) Nouvelle brochure pour les enfants du primaire 28
D) Bazar en eau douce, en collaboration avec le Centre culturel de Dour 29
E) Projet « Un plan sur la Comète » à Blaregnies (Quévy) 29
II. Les services aux écoles 30
A) Les animations pédagogiques au sein des écoles primaires 30
B) L'aide aux enseignants 30
C) L'achat et la conception de nouveaux outils pédagogiques 30
D) Bibliothèque didactique classique de la Maison du Parc 31
E) Les collaborations communales et autres 31
F) Les activités extrascolaires 31

Axe 5 : communication 33
I. La participation aux événements 33
II. La newsletter 33
III. La chaîne YouTube 33
IV. Tableau récapitulatif des statistiques des réseaux sociaux 33
V. L'accueil à la Maison du Parc 33
VI. Le Parc et la presse 34
VII. Concours photo et calendrier 2021 34

Fonctionnement interne 35
I. Composition du Pouvoir Organisateur (PO) du PNHP 35
II. Composition de la Commission de Gestion (CG) du PNHP 35

Budget 36

Glossaire 38

Dynamique générale

I. Rappel des grandes orientations stratégiques

Le Parc naturel des Hauts-Pays (PNHP) est situé le long de la frontière franco-belge (juste à côté du Parc naturel régional de l'Avesnois), dans la province du Hainaut, à proximité de Mons (ville élue capitale européenne de la Culture en 2015) et de Valenciennes (France). En fait, cette bande frontalière est divisée en deux parties plus ou moins égales par la seule véritable forêt du parc : la forêt domaniale de Colfontaine et ses dépendances. À l'ouest, se trouve le Haut-Pays de Roisin et à l'est, le sommet de cette zone de partage des eaux, Blaregnies et Sars-la-Bruyère. C'est en additionnant les deux que que le pluriel de « Hauts-Pays » est permis.

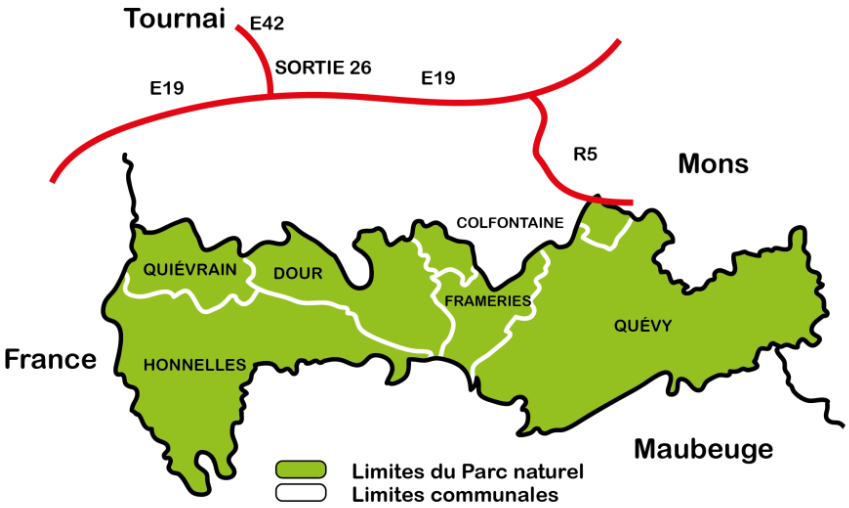

Le Parc naturel des Hauts-Pays s'étend sur 6 communes (15.600 ha) et compte 22.000 habitants :

- **Colfontaine** (pour la forêt domaniale du même nom) ;
- **Dour** (pour Blaugies, Petit-Dour, Wihéries et le sud d'Elouges) ;
- **Frameries** (pour Sars-la-Bruyère, le sud d'Eugies et Noirchain) ;
- **Honnelles**, en totalité (Angre, Angreau, Athis, Autreppe, Erquennes, Fayt-le-Franc, Marchipont, Montignies-sur-Roc, Onnezies et Roisin) ;
- **Quévy**, en totalité (Asquillies, Aulnois, Blaregnies, Bougnies, Genly, Givry, Goegnies-Chaussée, Havay, Quévy-le-Grand et Quévy-le-Petit) ;
- **Quiévrain** (pour Baisieux et Audregnies).

Le but d'un Parc naturel est le développement d'un territoire rural de manière durable en conciliant l'environnement, l'économie et le social. Les 6 communes qui composent le Parc naturel des Hauts-Pays décident des projets à mettre en œuvre pour protéger, gérer et développer durablement leur territoire au travers d'un plan de gestion. Les projets menés sont pour la plupart innovants, offrant la possibilité d'expérimenter de nouveaux modes de gestion pour pouvoir, par la suite, étendre les démarches les plus intéressantes à l'ensemble du territoire wallon.

Tous les Parcs naturels mettent en œuvre des actions liées à la protection du milieu naturel, à l'aménagement du territoire et à la sensibilisation. Tous sont également confrontés à divers enjeux en matière de développement territorial et de patrimoine paysager. Le PNHP se concentre sur plusieurs axes et propose diverses actions, propres à son territoire :

- **Le patrimoine naturel** : restauration du bocage, suivi d'espèces, pose de nichoirs, creusement de mares, collecte et cartographies d'informations relatives au PNHP, lutte contre les plantes invasives, gestion différenciée des espaces publics en faveur de la nature...
- **Le patrimoine paysager et l'aménagement du territoire** : le territoire du PNHP bénéficie d'une richesse paysagère et patrimoniale intéressante. C'est pourquoi il se doit de veiller à un développement harmonieux de son territoire. Pour ce faire, il travaille sur diverses actions : charte paysagère, remise d'avis d'urbanisme, valorisation et respect du patrimoine paysager et bâti de la région.
- **Le développement rural** : près de 300 km de promenades sont accessibles au public dans des paysages de qualité. Des balades gourmandes visant à promouvoir les artisans, producteurs et acteurs locaux du Parc naturel sont organisées. Des événements culturels sont également proposés.
- **Les activités pédagogiques** : animations dans les écoles primaires du Parc naturel, animations extrascolaires, participation aux initiatives communales/ régionales/ autres, aide aux enseignants...
- **L'accueil, l'éducation et l'information du public** : sensibilisation du public aux thèmes liés à l'environnement via le site Internet et les réseaux sociaux, la tenue de stands lors d'événements, organisation d'expositions et de promenades à thème, accueil à la Maison du Parc...

Balade thémathique à Dour.

Bocage dans les Honnelles.

II. Expérimentations et innovations développées en 2020

- **Projet supracommunal *« Efficience Espaces Verts »*** à Honnelles, Quévy et Quiévrain (cf. page 17) ;
- **Projet supracommunal *« Entretien RAVeL »*** à Boussu, Colfontaine, Dour et Frameries (cf. page 18) **;**
- **Projet SPGE *« Sous Terr'Haine »*** (cf. page 16) **;**
- **Finalisation du micro-projet Interreg *« @thenHome »*** (cf. page 14) ;
- **Finalisation du micro-projet Interreg *« Entre 2Ho »*** (cf. page 16) ;
- **Projet *"Natur'Accessible"* de la Fédération des Parcs** (cf. page 25)**.**

III. Principales collaborations établies

- Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Boussu, Colfontaine, Dour et Frameries
- Centres culturels de Colfontaine, Dour et Frameries
- Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) des 6 communes
- Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Dour et Frameries

- Contrat Rivière Haine
- Département de la Nature et des Forêts (DNF)
- Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet
- Fédération des Parcs naturels de Wallonie
- Maison de l'urbanisme du Hainaut
- Natagriwal
- Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de Dour et Quiévrain
- Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
- visitMons

Outre ces collaborations, le PNHP est en relation constante avec les six communes qui constituent son territoire et ses nombreux acteurs locaux.

IV. Présentation de l'équipe technique

Kevin Stel	1 ETP	Chargé de mission « tourisme durable et promotion du territoire »
François Stocman	1 ETP	Responsable du pôle « nature et environnement » - Chargé de mission « ressources et milieux naturels »
Sébastien Delfar	1 ETP	Chargé de mission « ressources et milieux naturels »
Jean-Benoît Tonnelle	0,8 ETP	Projet supracommunal « Entretien RAVeL »
	0,2 ETP	Chargé de mission « ressources et milieux naturels »
Roxane Gossart	0,7 ETP	Chargée de mission « aménagement du territoire, paysages et sols »
	0,3 ETP	Projet supracommunal « Efficience Espaces Verts »
Sylvie Denis	0,5 ETP (mi-temps médical)	Chargée de mission « éducation au territoire »
Léa Saintghislain	0,5 ETP (depuis 01-2020)	Chargée de mission « élaboration et coordination du plan de gestion »

Le Parc a également accueilli des stagiaires durant cette année

- Mike Andreoli – 3ème année en tourisme à la HEPH-Condorcet
- Romy Boulard – 3ème année en tourisme à la HEPH-Condorcet
- Laure Debuysschère – 3ème année finalité « Forêt et nature » à la HEPH-Condorcet
- Thibault Disière – 3ème année finalité « Forêt et nature » à la HEPH-Condorcet
- Charles Fournier – 3ème année finalité « Environnement » à la HEPH-Condorcet
- Angelo Lombardo – 6ème secondaire au centre éducatif Saint-Pierre
- Tristan Saint-Ghislain – 3ème année finalité « Forêt et nature » à la HEPH-Condorcet

Axe 1 : protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

I. Actions mises en œuvre à partir de la subvention « biodiversité » (partie fixe sur l'AB 63-05)

La subvention « biodiversité » a principalement servi à l'achat de plans de haies, d'arbres fruitiers ou de matériel servant à la plantation tels que des tuteurs ou des protections pour le bétail. En accord avec le Département Nature et Forêts - cantonnement de la zone de Mons, nous finançons les haies et vergers non éligibles à la subvention, estimant qu'une de haie de moins de 100 m est efficace en matière de restauration du bocage en zone agricole.

Nous avons également financé la location d'une grue pour qu'un agriculteur creuse lui-même une mare afin de réduire les coûts lorsqu'une subvention n'était pas possible (PwDR). De plus, nous avons financé la taxe communale liée à la demande de permis d'urbanisme dans le cadre du creusement d'une mare.

Enfin, notons quelques achats liés à des inventaires tels que des endoscopes pour le suivi des chouettes chevêches ou des nasses pour le suivi des batraciens dans les mares creusées.

II. Amélioration du bocage

Les moyens immédiats pour améliorer le réseau écologique consistent en la plantation de vergers en prairie et d'arbres et de haies en milieu agricole ou encore la gestion différenciée des bords de routes. D'autres pistes existent mais le PNHP s'est focalisé sur ces trois actions. Il est difficile d'imposer des plantations à un particulier ou à un agriculteur et d'imposer une gestion différenciée à une commune. C'est pour cela que les projets suivants ont été effectués sur base d'une sensibilisation ou sur base d'appels à projets.

A) Opération « Bocage pour tous »

Les haies, vergers et alignements d'arbres ont un réel intérêt au sein du bocage. Ils ont une importance historique sur le territoire des Hauts-Pays où une économie gravitait autour de ces activités.

L'année 2020 est la cinquième année consécutive de plantation chez les agriculteurs et particuliers du Parc naturel. Le PNHP prend en charge 80% du coût d'achat des haies, arbres et fruitiers haute tige. De nombreuses variétés, dites RGF, sont proposées : pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers. Ces variétés sélectionnées pour cette opération sont des variétés anciennes diffusées par le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) de Gembloux. Elles sont rustiques, propres à la région et plus résistantes aux maladies. Le PNHP propose également un néflier et un noyer (hors RGF). Concernant les haies, le Parc naturel propose des haies mélangées avec des essences indigènes. Le nombre d'essences minimum demandé pour la plantation d'une haie est de 8. Elles se plantent particulièrement en zone prairiale ou en zone agricole afin de favoriser la petite faune des plaines. Cette action permet d'améliorer le maillage, le paysage, le bocage et la conservation de la nature.

- *Vergers et alignements d'arbres*

Au total, **16 personnes (6 agriculteurs et 10 particuliers)** ont participé à la campagne de plantation 2020. Cela représente **9 vergers** nouvellement créés, **5 restaurés** et **2 alignements d'arbres type agroforestier** créés comportant un total de **110 arbres plantés** par l'équipe technique.

- *Haies*

Au total, **13 personnes (2 agriculteurs et 11 particuliers)** ont participé à la campagne de plantation en 2020. Cela représente **2.127 mètres** de nouvelles haies plantées au sein du Parc naturel pour un total de **4.254 plants** de haies. Pour plusieurs plantations importantes chez des agriculteurs, le PNHP a pu collaborer avec les écoles suivantes : Institut Saint-Joseph de Saint-Ghislain et Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet (Ath).

Notons que l'équipe technique tente de suivre les chantiers de plantations au fur et à mesure des saisons. La reprise des plantations devient de plus en plus complexe avec le facteur climatique (certains chantiers ont littéralement subi la sécheresse). Le Parc naturel essaie de lancer les chantiers le plus tôt possible en saison en paillant et désherbant mais certains chantiers peuvent être parfois malheureusement fauchés par une équipe communale : 1 km de haies plantées en 2019 a été broyé en 2020 par manque de communication au niveau communal.

B) Journées de l'arbre

Malgré le contexte sanitaire, le PNHP a participé et organisé, en collaboration avec les communes de Frameries, Quévy et Honnelles, les journées de l'arbre 2020. Le but est d'apporter un supplément à la distribution des communes. Le Parc naturel a pu fournir des fruitiers demi-tige au prix coûtant. **95 arbres** ont été distribués dans ces 3 communes.

Distribution d'arbres à Quévy.

C) Mares

En collaboration avec le PCDN de Dour, **deux mares** ont été creusées chez un agriculteur à Blaugies. Le PNHP s'est occupé de l'ingénierie (plans et permis). La mare, hors financement PwDR, a été financée par le PCDN de Dour (fiche action).

Création de mares à Dour.

D) Action de pressage et de valorisation des produits du verger

En 2015, un système de pressage sur remorque a été lancé. Il permet de presser directement chez le propriétaire possédant des fruitiers ou chez un agriculteur possédant un verger. Ce système répond à une demande en hausse depuis la fermeture de l'ancienne Cidrerie (Honnelles). La presse reste un produit de valorisation mais aussi un produit d'appel pour l'image du Parc naturel. **En 2020, plus de 7.000 litres de jus ont été pressés pour environ 70 utilisateurs.** Plusieurs pressages à la Maison du Parc et à l'extérieur ont été réalisés 7 jours sur 7 !

E) Journée de conseils à la taille des arbres fruitiers

Le Parc naturel a organisé une formation à la taille des arbres fruitiers haute tige chez Monsieur Depotter, agriculteur à Quévy-le-Petit. Depuis 2015, le PNHP a pu planter plusieurs vergers chez cet agriculteur. Ce sont presque **40 citoyens** qui ont pu participer à cette formation donnée par Monsieur Vaneker, professeur à la HEPH-Condorcet d'Ath.

Formation à la taille à Quévy.

<u>Carte présentant les plantations de haies, vergers et d'alignements d'arbres sur le territoire du Parc naturel en 2020</u> :

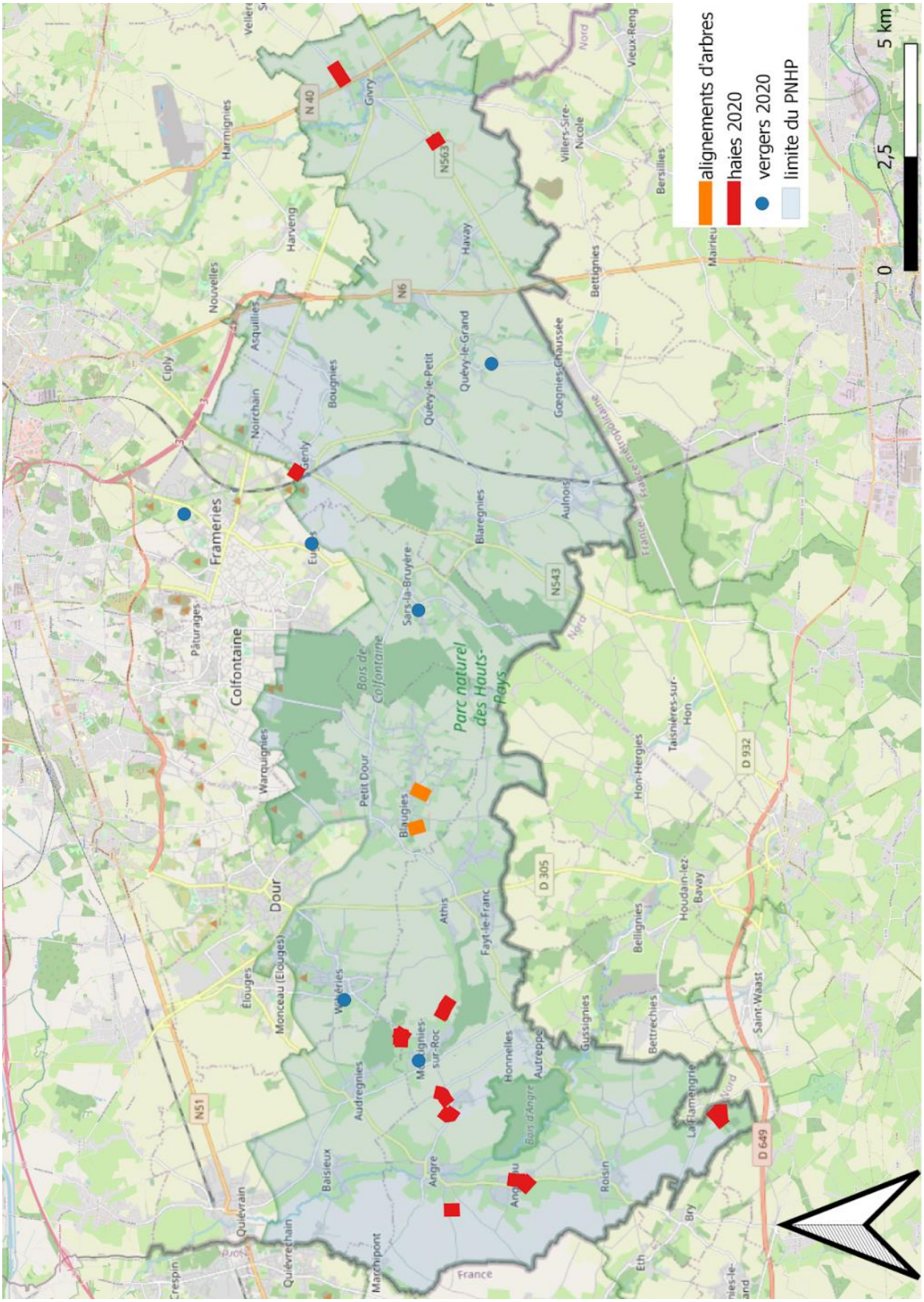

III. Saules têtards

Tout comme les vergers haute tige, les saules têtards sont des éléments majeurs de la composante « nature » du PNHP. Au-delà de l'intérêt écologique, ils offrent un intérêt paysager et patrimonial (le Parc naturel a répertorié des alignements âgés de plus de 100 ans). Ils jouent également un rôle important en matière de rétention des eaux.

A) L'action « Saule attitude »

En 2019, le PNHP a initié la mise en place d'un système d'étêtage des saules proposant aux riverains ayant une expérience dans le bois de chauffage de bénéficier du résidu de la taille chez les agriculteurs. Cet essai d'action a démarré par une formation organisée par un professionnel en 2020. Cette journée de formation fut assez décevante en termes de relation agriculteur-riverain et production de bois de chauffage.

L'ancien inventaire des saules têtards datant de 2015, un nouvel inventaire a été effectué en 2020 afin de mettre à jour l'état des saules têtards au sein du territoire du Parc naturel suite à un inventaire partiel assez alarmant d'un étudiant... Entre 2015 et 2020, on observe une **perte de 28% des saules inventoriés** alors que la **répartition des saules par commune est restée stable**. Près de 10% des saules n'ont, en 2020, plus la forme têtard qu'ils avaient en 2015. Afin de maintenir les saules têtards existant, une taille est nécessaire pour 39% des saules sous forme têtard, soit 426 arbres.

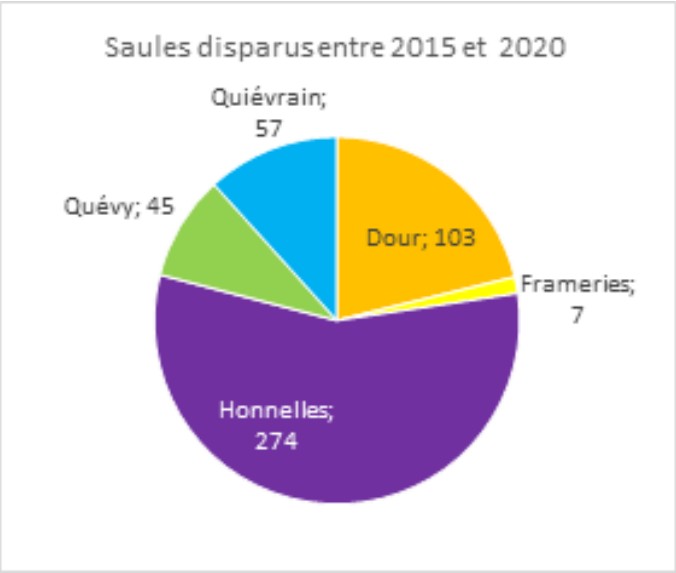

Fort de ce constat, le Parc naturel des Hauts-Pays a sollicité ses collègues du Pays des Collines et des Plaines de l'Escaut afin de proposer un projet commun de gestion des saules têtards entre les 3 Parcs naturels hennuyers. En effet, les 3 Parcs naturels connaissent les mêmes problématiques d'entretien et de plantations sur des territoires très similaires. Un projet commun a donc été rédigé et soumis au Département Nature et Environnement en vue d'un subventionnement. Le projet *« Hainaut (Et nos) saules »* est actuellement à l'étude.

Saules têtards à Onnezies (Honnelles).

<u>Carte présentant l'ensemble des saules inventoriés sur le territoire du Parc naturel en 2020</u> :

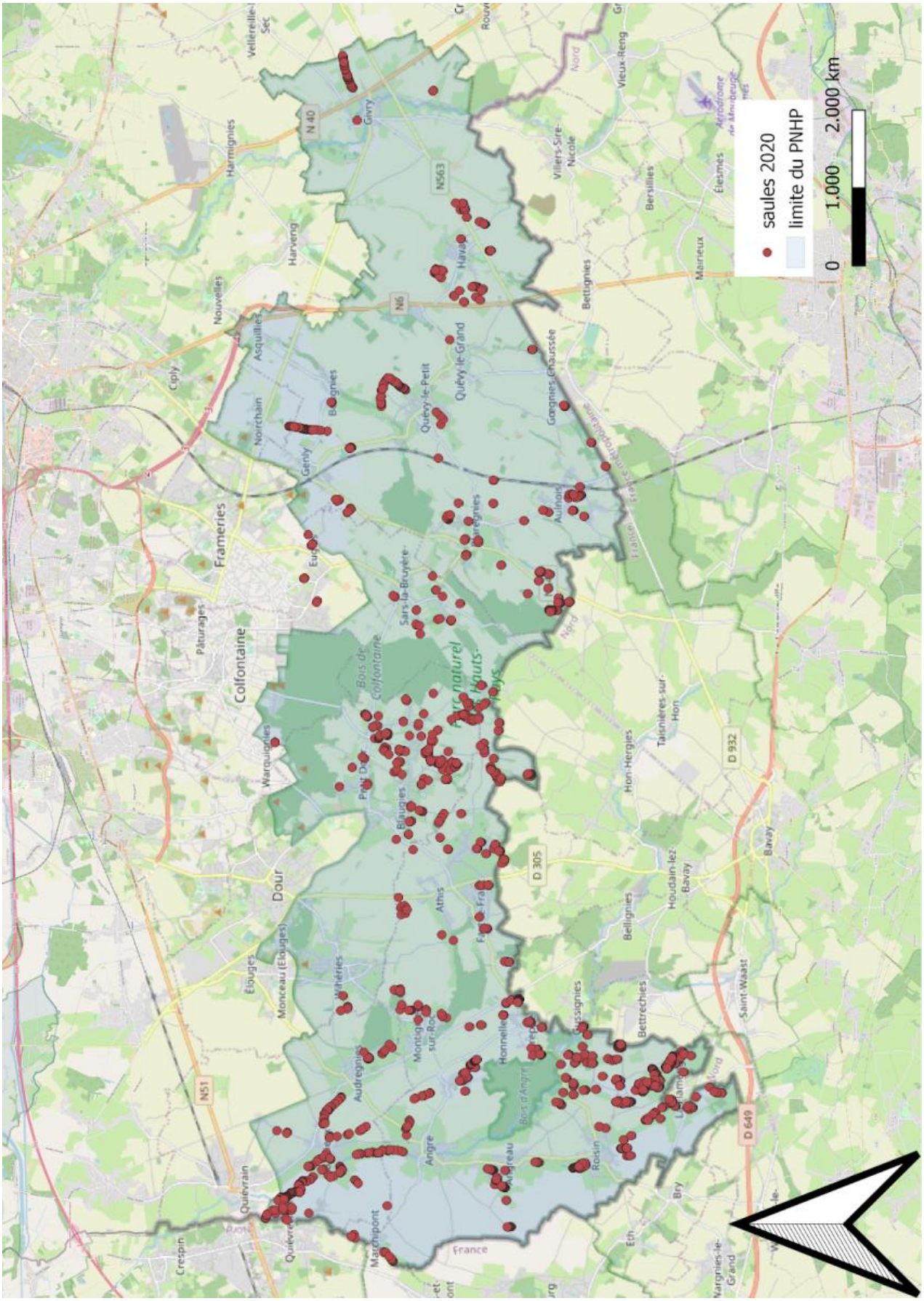

IV. Gestion des bords de routes et des espaces verts communaux

La Fédération des Parcs naturels, lors d'une réunion avec le Département de la Nature et des Forêts, a proposé aux Parcs naturels wallons d'approfondir leur gestion des bords de routes. Deux zones par commune ont donc été sélectionnées par le DNF pour leurs caractères floristiques particuliers. L'idée était d'exporter la matière organique afin de limiter l'enrichissement et de maintenir ou améliorer la flore des bords de routes. En 2020, les bords de routes ont été gérés par fauches et exportations au printemps et en automne (**6**). Dans les bords de routes gérés se trouve un habitat prioritaire Natura 2000 le long de la R5 (Quévy) : pelouse sur sable 6210. Un panneau didactique a été placé dans le cadre de ce projet afin d'apporter de la visibilité sur les actions du PNHP et celles du LIFE. Ce dernier a été géré grâce à un camp scout d'une unité bruxelloise.

Panneau le long de la R5 à Quévy pour signaler la présence de l'œillet deltoide.

V. Restauration en zone Natura 2000

A) La Roquette à Montignies-sur-Roc (Honnelles)

Comme chaque année, le milieu a été fauché et exporté. Notons aussi le début de la pose des pieux d'une structure sur le site permettant un futur accès PMR via un caillebotis (financement Cap 48, Pairi Daiza Foundation et le projet « Natur'Accessible »).

B) Natura 2000 chez les propriétaires privés

Signalons aussi un projet de consortium accepté en 2020 pour la promotion du PwDR en zone Natura 2000 sur la vallée de la Trouille. Une chargée de mission, engagée par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, a débuté ce projet en janvier 2021. L'idée est de démarcher chez les propriétaires privés afin d'appliquer les plans de gestion et restaurer des habitats.

VI. Lutte contre les plantes invasives

A) Gestion de la grande Berce

En 2020, les sites à grande Berce ont été contrôlés. Aucune reprise n'a été observée.

B) Gestion de la Balsamine de l'Himalaya

Un arrachage des plants le long de la Petite Honnelle a été effectué par le Contrat de Rivière Haine grâce à l'engagement d'étudiants. Cette opération a donc eu lieu mais sans le soutien du PNHP cette année et de notre partenaire habituel, L'Appui asbl.

VII. Micro-projet Interreg « @thenHome »

Souhaitant pallier au manque de cavités pour la chevêche d'Athéna, 5 Parcs naturels transfrontaliers ont déposé un projet en 2019 financé à hauteur de 29.000 euros visant à la pose de 250 nichoirs pour cette espèce. Ce projet fait suite à la participation au projet Interreg TEC (*« Tous éco-citoyens ! »*) visant à mieux connaître la chouette chevêche et à deux travaux de fin d'études sur le même sujet. Sur le PNHP (porteur du projet), **60 nichoirs** ont été installés en 2020 dans des milieux adéquats où la chevêche a été détectée via le projet Interreg TEC. Durant cette même année, les nichoirs ont été contrôlés et 10 d'entre eux étaient occupés par des espèces diverses (mésanges charbonnières, étourneaux…) mais seulement 2 par des chouettes chevêches. Aussi, un groupe de travail a été créé avec les bénévoles et agriculteurs afin d'améliorer la capacité d'accueil pour les chouettes chevêches. Ce projet sera finalisé en 2021.

Création de nichoirs par une unité de scouts et pose de ceux-ci par un membre de l'équipe technique.

<u>Nichoirs à chouettes chevêches installés sur le territoire en 2020</u> :

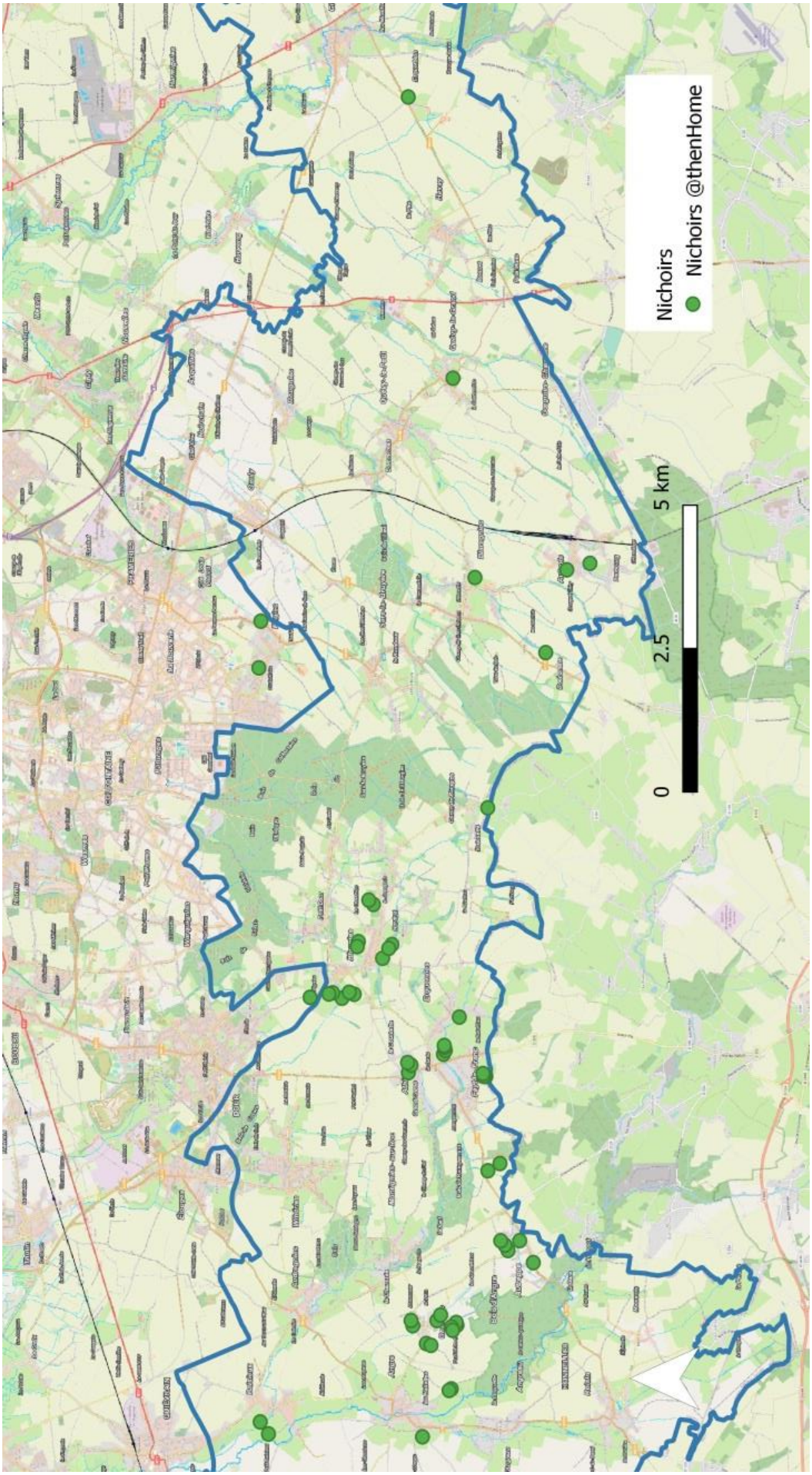

VIII. Finalisation du micro-projet Interreg « Entre 2Ho »

Souhaitant prolonger la dynamique engagée par le micro-projet qui s'est officiellement terminé en septembre 2019, le Parc naturel a poursuivi diverses actions afin de faire perdurer le projet *« Entre 2Ho »* et mieux connaître et améliorer la biodiversité sur la Grande Honnelle. À ce titre des **nichoirs à bergeronnette** des ruisseaux ont été placés sur les autres cours d'eau des Hauts-Pays (la pose initiale étant une franche réussite : la moitié des nichoirs est occupée). Le 20 avril, suite à l'analyse et aux conclusions du micro-projet, un rempoissonnement de truites fario a été réalisé sur la Grande Honnelle. Ce sont plus de **3.000 alevins de truites** fario qui ont été réparties dans les différents biotopes pertinents du cours d'eau. Ce rempoissonnement a été réalisé avec l'aide du DNF « Division de la pêche » et du Contrat Rivière Haine.

Enfin, citons que le matériel acquis durant ce projet (tablette Windows géoréférencée avec une solution QGIS et kit d'analyse) sert au projet SPGE *« Sous Terr'Haine »* afin d'identifier les causes de pollution. La tablette permet régulièrement d'effectuer des cartographies ou inventaires.

IX. Projet SPGE « Sous Terr'Haine »

En 2019, avec le Contrat Rivière Haine, Natagriwal et la Haute-École Provinciale en Hainaut – Condorcet (Ath), le PNHP a répondu à un appel à projet rencontrant les objectifs des 4 partenaires. Ce projet de 3 ans et au budget d'environ 270.000 euros a pour but de prouver que dans une zone avec une plus-value, un équivalent temps plein peut, avec des techniques novatrices, augmenter le verdissement et limiter les pollutions par des conseils en ferme.

En février 2020, Karel Vandemeulebrouck a été engagé par le Contrat Rivière Haine afin de travailler sur le territoire du Parc naturel des Hauts-Pays, zone pilote du projet. Le démarchage en ferme a permis de commencer à solutionner la problématique de l'accès au bétail aux cours d'eau, de mettre en place une gestion différenciée sur les zones appartenant à la SWDE (16), mettre en place des fascines (2 sur Honnelles) et de conventionner des MAEC afin d'augmenter le verdissement. Ce projet fait suite à un manque de contact en ferme et à une envie d'approfondir le verdissement agricole du Parc naturel qui pourrait être appliqué à l'ensemble du bassin de la Haine.

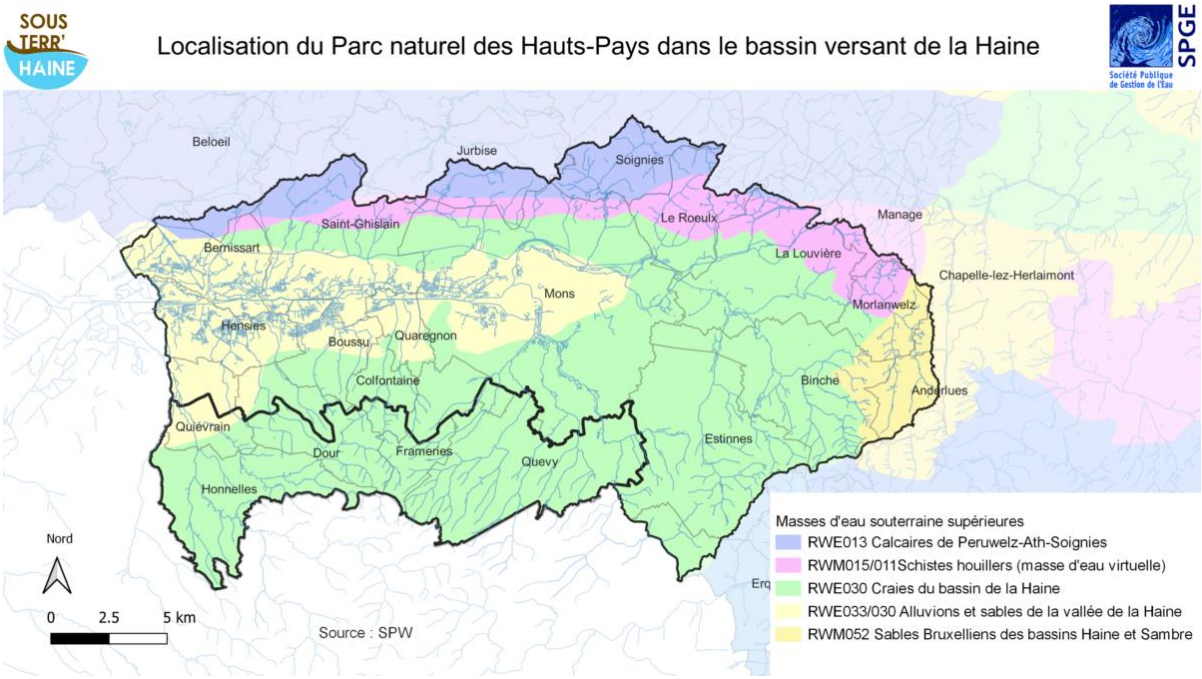

Zone d'action du projet SPGE « Sous Terr'Haine ».

X. Préservation des batraciens

A) Passages pour batraciens

Au printemps, les batraciens quittent leurs zones d'hivernage afin de rejoindre leurs zones de reproduction (les mares). Malheureusement, des obstacles meurtriers se dressent devant eux : les routes qui, lors de ces migrations printanières, déciment la population des batraciens (pour ne citer qu'elles). À cet égard, le Parc naturel, avec l'aide de bénévoles, a mis en œuvre des passages spécifiques permettant une traversée sécurisée de ces axes meurtriers. L'opération consiste en la pose d'un dispositif barrière empêchant la traversée et amenant les batraciens dans un réceptacle. Les bénévoles, quant à eux, se chargent de les acheminer par sceaux de l'autre côté de la route.

Cette année, deux passages ont été mis en place : à Sars-la-Bruyère (Frameries) et Goegnies-Chaussée (Quévy). Respectivement, 10 et 5 bénévoles se sont relayés. À Frameries, plus de **600 batraciens ont pu être sauvés ainsi que 300 autres** à Quévy. Malheureusement, avec l'apparition du Covid-19 et afin de préserver la sécurité des bénévoles, les passages ont été arrêtés quelques jours plus tard après leur lancement.

B) Nasses à batraciens

Le suivi scientifique des batraciens s'effectue par un recensement de ceux-ci via des nasses qui permettent d'identifier les espèces présentes et les effectifs des populations sur une période de plusieurs années. L'opération consiste en la pose d'un dispositif non létal afin de piéger les batraciens dans une cage. Deux fois par jour, les nasses sont contrôlées, les captures sont comptabilisées puis les batraciens sont relâchés sains et saufs. **13 mares** dans les Honnelles ont été inventoriées. Environ **600 batraciens** ont été recensés (tritons alpestres, tritons palmés, tritons ponctués, grenouilles rousses, grenouilles "vertes", crapauds communs...).

XI. Projets supracommunaux provinciaux

Le PNHP a déposé deux projets en 2019 suite à l'appel à candidature de la Province de Hainaut dans le cadre des subventions de la cellule supracommunalité 2019 et 2020. Ceux-ci ont débuté en février 2020 et prendront fin en septembre 2021.

A) « Efficience Espaces Verts »

Ce projet vise à la formation des ouvriers communaux et à la rédaction de plans de gestion différenciés afin de proposer une gestion plus respectueuse de l'environnement et que les ouvriers communaux puissent recentrer leurs efforts à d'autres endroits stratégiques de la commune. Les communes concernées sont : Honnelles, Quévy et Quiévrain. Au travers de ce projet, **57 espaces verts communaux** ont été cartographiés (pour un total de 9,7 ha) et des propositions de gestion alternative ont été présentées. L'ensemble des aménagements a été validé par les Collèges communaux et les propositions sont visibles pour tous les citoyens sur la **carte interactive** dédiée sur le site Internet (ww.pnhp.be/gestion-differencie/).

En plus des espaces verts, le projet a permis d'ensemencer 3 cimetières, de proposer un fauchage différencié des bords de route et une gestion des haies gérées par les équipes communales.

Aperçu de la carte interactive dédiée au projet « Efficience Espaces Verts » disponible sur le site Internet.

Le PNHP a élaboré deux fiches techniques dans le cadre des futures formations au sein des communes pour le projet supracommunal *« Efficience Espaces Verts »* suite à des demandes communales. La première fiche technique est liée aux conseils à la plantation et la seconde, aux conseils sur la taille des arbres. Ces thématiques sont très importantes au sein des services espaces verts des différentes communes. Le 26 novembre, une formation technique et pratique à la plantation d'arbres a été organisée à Quévy. Celle-ci était à destination des ouvriers communaux des 3 communes partenaires. La brochure « Conseils à la plantation » y a été distribuée.

B) « Entretien RAVeL »

« Entretien RAVeL » est un projet pilote qui a été déposé par le Parc naturel des Hauts-Pays avec les communes de Boussu, Colfontaine, Dour et Frameries afin de répondre à un appel à projet lancé par la cellule supracommunalité de la Province de Hainaut. Après validation, il a débuté en octobre 2020 et se terminera en octobre 2021.

Le projet consiste à appliquer une gestion différenciée, plus favorable à la nature, sur le RAVeL des communes concernées tout en favorisant la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en articles 60 issues des CPAS des quatre communes participantes. Une partie de ce projet consiste également à développer le tourisme du RAVeL et la mobilité douce par le biais, par exemple, d'une carte présentant plusieurs points d'intérêt : artisans, producteurs, restaurateurs, … situés à proximité.

« Entretien RAVeL » s'articule autour de 4 axes :

1) le *premier axe* a pour objectif la réinsertion sociale et professionnelle de 4 personnes en articles 60. Ceux-ci bénéficient d'une formation continue lors de leur année d'engagement. L'apprentissage, l'utilisation de machines thermiques telle qu'une motofaucheuse, débroussailleuse et tronçonneuse constitueront de nouvelles compétences que les articles 60 pourront valoriser sur leur CV par la suite.
2) le *second* concerne la diminution de la charge de travail des communes et, plus particulièrement, des ouvriers communaux. En effet, bien que les RAVeL aient été aménagés par la Province, il incombe aux communes de prendre en charge leur entretien. Ce projet permet donc de diminuer la charge de travail au sein des services espaces verts des communes partenaires afin que les ouvriers communaux puissent recentrer leurs efforts à d'autres endroits stratégiques de la commune.
3) le *troisième axe* concerne la nature. Le Parc naturel des Hauts-Pays étant opérateur du projet, il est important qu'une vision « verte » de la gestion des espaces verts soit appliquée. Outre l'aspect voie cyclable, le RAVeL est un véritable corridor écologique : une voie verte entre les différentes zones Natura 2000 et terrils de la région. Il permet la circulation de la faune et de la flore au travers de paysages agricoles intensifs et des villes. Il forme un pont entre les zones noyaux de biodiversité sur une grande distance et relie les différents territoires. Le mode de gestion des espaces verts a

un réel impact sur la biodiversité des milieux gérés. Plusieurs actions, réalisées lors de ce projet, favoriseront la nature au sein du RAVeL : création de zones de fauche tardive afin de favoriser la faune entomologique et floristique ; ensemencement de zones avec des plantes indigènes et floristiquement intéressantes pour la biodiversité ; création de mares favorables aux batraciens et insectes aquatiques ; création des vergers communautaires et plantation de haies pour le grand public, etc.

4) enfin, *le quatrième aspect* concerne l'accueil du public. Pour ce faire, des cadres paysagers seront installés aux endroits clés du RAVeL afin de mettre en valeur le patrimoine paysager. La Maison du tourisme de Mons (visitMons) produit actuellement une carte à destination des usagers afin de mettre en avant les producteurs locaux, les sites à visiter ou les chambres d'hôtes à proximité.

Résumé des travaux réalisés en 2020 pour le projet « Entretien RAVeL » :

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES REALISEES	Boussu	Colfontaine	Dour	Frameries
Nombre total de passages	31	28	38	33
Nombre d'arbres abattus	7	6	8	14
Nombre de jours d'entretien des bords du RAVeL (Fauchage/ débroussaillage)	15	12	16	12
Nombre de jours de ramassage de déchets – 144 heures	12	8	10	12
Nombre de jours de soufflage de feuilles automnales	10	10	10	10
Nombre de personnes sous contrat article 60	1	1	1	0
Nombre de sollicitations des communes rencontrées	4	4	2	5
Nombre de travaux chez les riverains du RAVeL	0	2	2	1
Nombre d'éléments de communication mis en place	8			
Nombre de prés de fauchage tardif	0 (prévision 2)	0 (pas adapté)	3	2
Nombre de prévision de mares	1	1	1	1

L'équipe « Entretien RAVeL » en action.

Axe 2 : paysages et aménagement du territoire

I. Mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire cohérente – Instance d'avis – Coordination des travaux de la SCATU

Le Parc naturel est sollicité afin de donner son avis sur les permis d'urbanisme ou d'urbanisation, d'environnement ou de permis unique afin veiller à la bonne intégration des constructions dans le respect du cadre bâti préexistant. Cette remise d'avis est déléguée de la Commission de Gestion du PNHP à une Sous-Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (SCATU). Elle est composée de 5 membres actifs (citoyens du Parc naturel) et de la chargée de mission « aménagement du territoire, paysages et sols ». Son objectif principal est d'apporter, à l'examen des demandes de permis qui lui sont soumis par l'ensemble des 6 communes du PNHP et par les autorités régionales, des avis dûment motivés et les remarques qui lui paraissent nécessaires afin que les constructions nouvelles ou transformées s'intègrent parfaitement à l'environnement bâti immédiat, tant sur le plan architectural, urbanistique que paysager.

Des réunions de discussion autour des demandes de permis ont lieu environ une fois par mois. En 2020, au vu des circonstances exceptionnelles de confinement (COVID-19), seulement 4 réunions ont pu avoir lieu en présentiel. Certains avis ont dû être transmis sur base de l'analyse de la chargée de mission uniquement, sans consultation des membres (lors du premier confinement). La tenue de réunions par visio-conférence s'avérant trop complexe pour des membres n'ayant pas ou difficilement accès à la technologie. Un système de transmission de proposition d'avis par voie numérique a été mis en place dès le mois de juillet, les membres pouvant alors se prononcer par écrit sur les dossiers malgré l'absence de réunions physiques. **197 dossiers** ont ainsi pu être réceptionnés dont 191 analysés au regard de l'impact paysager et de l'intégration de l'objet du permis dans son environnement immédiat. Les 6 restants, réceptionnés après septembre, n'ont pas fait l'objet d'une remise d'avis, n'ayant pas d'impact visuel en façade avant.

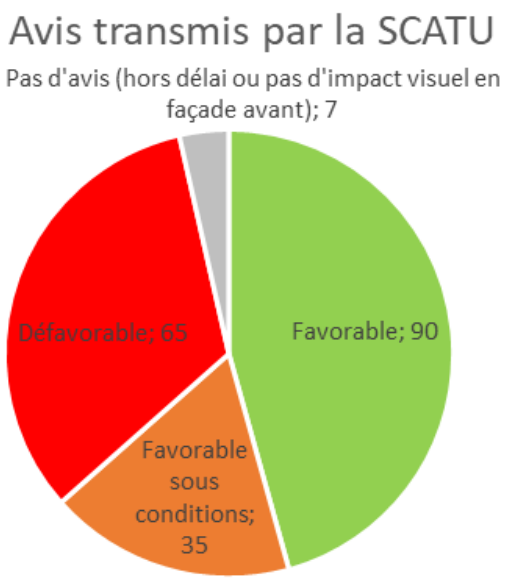

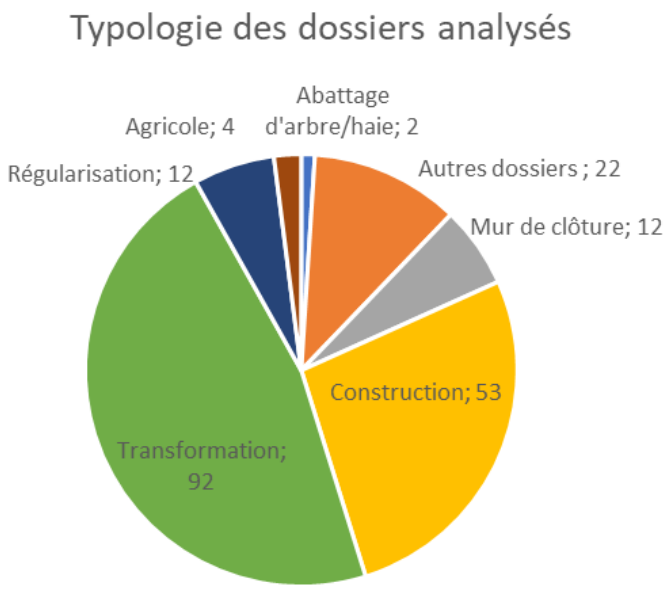

Un renouvellement des membres de la SCATU aura lieu en 2021, après la mise en place de la Commission de Gestion et suite à un appel à candidatures spécifique. Près de la moitié des dossiers concernent des transformations (extensions, modifications de façades, destruction/reconstruction d'annexes...) alors que près d'un quart des dossiers concernent de nouvelles constructions. Les avis

de la SCATU sont, dans l'ensemble, suivis par les autorités (60% des dossiers dont les décisions sont connues).

Par ailleurs, diverses rencontres et concertations se sont tenues afin d'analyser les projets d'envergure sur le territoire du Parc naturel. Outre la tenue des réunions de la SCATU, diverses actions sont menées concernant l'aménagement du territoire. La chargée de mission a des contacts réguliers avec les Conseillers en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et les CCATM du Parc naturel. L'année 2020 n'a pas encore permis à toutes les communes de remettre en place leur CCATM mais une rencontre a tout de même eu lieu avec la CCATM de la commune de Frameries.

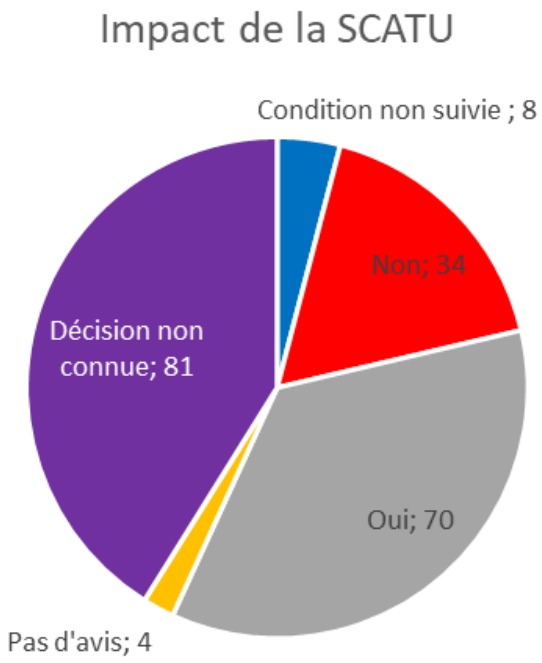

II. Charte paysagère – Poursuite

Chaque Parc naturel doit se doter d'une Charte Paysagère. Ce document de conseil vise à caractériser les paysages, décrire leur évolution dans le temps ainsi que de pointer leurs atouts et faiblesses. De par cette identification, des objectifs sont définis afin de préserver, gérer et valoriser (ou même revaloriser) le paysage. Il s'agit donc d'un outil d'aide à la gestion du territoire, une sorte de « contrat » établi sur base volontaire en concertation avec les acteurs locaux pour une gestion plus cohérente du paysage sur tout le territoire.

En 2020, le Parc naturel des Hauts-Pays a pu finaliser l'analyse contextuelle. Les recommandations et les actions sont en cours de rédaction et se poursuivront en 2021. La participation citoyenne étant un élément très important dans la rédaction de cette charte paysagère, l'écriture a été freinée en 2020 suite à l'impossibilité d'organiser des réunions participatives avec les groupes de citoyens.

Diverses actions de sensibilisation pour le grand public ont néanmoins pu être menées à bien :

- enquête web de mai à juillet 2020 ;
- balade paysagère dans le cadre des Boucles Vertes (Audregnies) ;
- distribution de flyers de sensibilisation lors de la semaine de l'arbre.

Divers éléments ont pu être diffusés sur les canaux de communication du Parc naturel :

- publications Facebook « Fenêtre sur le PNHP » ;
- enquête paysages ;

- mise en ligne d'une carte interactive présentant une description des paysages ADESA sur le territoire du PNHP, relayé dans le bulletin communal de Frameries ;
- mise en ligne d'une page Internet dédiée aux paysages (www.pnhp.be/paysages), accessible via le QR code ci-dessous :

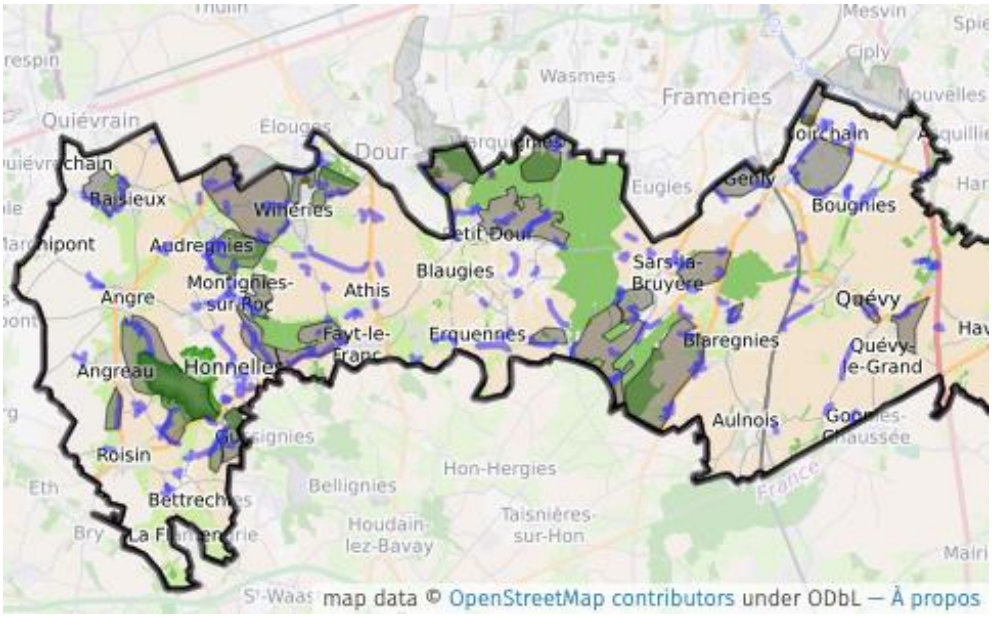

Aperçu de la carte interactive dédiée aux paysages.

Outre la poursuite de la rédaction, plusieurs rendez-vous ont eu lieu : plusieurs réunions de travail ont été tenues avec la Maison de l'Urbanisme du Hainaut pour l'accompagnement d'Espace Environnement pour le volet participatif de la charte paysagère du PNHP en 2020.

Après deux annulations, un Comité de Pilotage de la Charte a eu lieu par visio-conférence.

	Dour	Colfontaine	Frameries	Honnelles	Quévy	Quiévrain
CCATM	Pas de réunion - COVID	Pas de réunion - COVID	Présentation charte	2 interventions	Pas de réunion - COVID	Annulé COVID
CLDR	Présentation charte + atelier	Pas de CLDR	x	Pas de CLDR	Pas de CLDR	Pas de CLDR
PCDN	Présentation charte	Pas de PCDN	Pas de PCDN	Pas de PCDN	Pas de PCDN	Pas de réunion - COVID

III. Coordination et gestion du Système d'Information Géographique (SIG)

Le SIG et les outils cartographiques font l'objet d'une maintenance permanente. Ils sont enrichis au gré des projets et actions qui sont désormais tous géo-référencés. Ce dispositif est également mis à disposition des partenaires et/ ou des stagiaires menant des missions ponctuelles au PNHP. En plus des données récoltées en interne et de l'utilisation de données publiques et statistiques, les outils SIG gratuits que le Parc naturel utilise sont mis à disposition de tous. Diverses cartes interactives ont ainsi pu être mises en ligne : limites du PNHP, projets nature, hirondelles, chouettes chevêches…

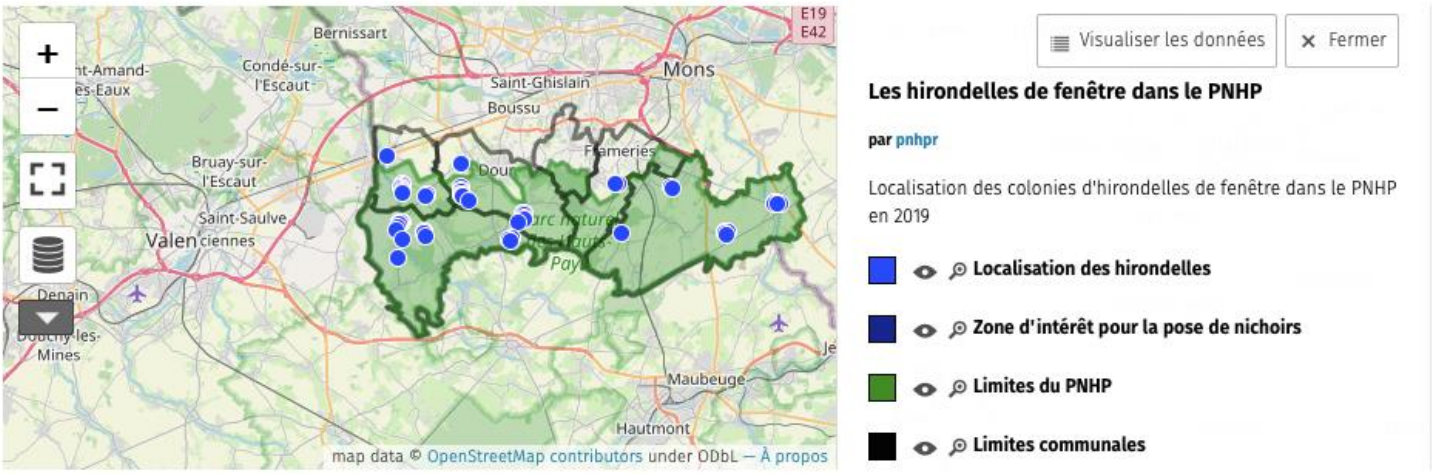

Exemples de cartes interactives disponibles sur le site Internet.

Axe 3 : développement rural et socio-économique

I. Circuits de promenade du PNHP

A) Entretien du balisage

En 2019, 14 circuits balisés ont bénéficié d'un entretien du balisage. En 2020, un stagiaire a effectué une vérification de ce balisage afin de constater l'évolution. Toutefois, suite à la crise du coronavirus, le partenaire, l'école d'enseignement spécialisé *"La Clairière"* qui produit les balises, n'a pas pu assurer la production. Le remplacement a donc été effectué uniquement sur la commune de Honnelles (pour laquelle le PNHP disposait de balises).

Exemple de balise à Quévy.

Balade dans le bois d'Angre (Honnelles).

B) Édition d'une nouvelle carte de promenade

Le PNHP a continué l'édition de ses nouvelles cartes de promenades individuelles. En 2020, c'est le circuit Natura 2000 Frameries-Dour-Colfontaine – Boucle A qui a eu droit à sa carte (1.000 exemplaires).

II. La distribution de « Boîtes gourmandes »

Cette année, **12 boîtes gourmandes** ont été offertes à l'occasion de concours : concours photos (10) et concours vidéo Facebook (2). Ces boîtes mettent à l'honneur le savoir-faire des producteurs du Parc naturel des Hauts-Pays. De nombreuses boîtes n'ont pas été remises suite aux bouleversements du calendrier événementiel local (annulation des courses du challenge *« Belles du Haut-Pays »*, Terroir & Mémoire…).

III. Projet « Boucles vertes »

Comme chaque année, les balades guidées estivales furent basées sur le thème touristique de la Wallonie. En 2020, celui-ci était dédié à la nature. **6 balades ont été planifiées mais seules 3 ont pu être organisées** à cause de la crise sanitaire. Ces balades étaient organisées sous la forme de courtes boucles, idéales pour un public familial. En 2020, le PNHP a choisi de ne pas organiser de dégustation de produits locaux à la fin des balades pour des raisons de sécurité sanitaire.

Détails des différentes balades :

1ère édition : Quiévrain, le 23 août 2020

Découverte des différents types de paysages et ateliers pratiques de lecture de paysages à Audregnies avec Roxane Gossart, chargée de mission « Aménagement du territoire, paysages et sols ». **28 participants.**

2ème édition : Dour, le 30 août 2020

Cette promenade était consacrée aux plantes invasives. Les marcheurs ont également découvert la Carrière de Dour et la Chapelle de Cocars guidés par Peter et Catherine du PCDN de Dour. Intervention de Monsieur Calcus et de Roland Thibeau. **29 participants.**

3ème édition : Honnelles, le 13 septembre 2020

Balade nature à travers le bois d'Angre et le village français de Gussignies. La guide, Geneviève François, a abordé différents sujets comme le bois, le bocage, la géologie tandis que Benoît Gallez, Conservatoire d'espaces naturels Nord-Pas-de-Calais, a assuré la visite du bois d'Encade (Gussignies). **30 participants.**

Balade à Dour, le 30 août.

Balade à Honnelles, le 13 septembre.

IV. Projet « Natur'Accessible »

Pour rappel, ce projet vise à développer le potentiel touristique des sites Natura 2000 à travers l'aménagement de circuits de découverte thématiques sur 11 sites pilotes se trouvant dans les Parcs naturels de Wallonie. Le projet pilote vise préférentiellement l'aménagement de circuits existants. L'intérêt du projet est de pouvoir réaliser différents aménagements liés à l'accessibilité en site naturel et l'installation de différents modules didactiques afin d'avoir une vitrine des possibilités qui s'offrent aux aménageurs touristiques.

Pour le PNHP, le Bois de Colfontaine avait été choisi afin de développer une boucle de 2,5 km adaptée aux personnes sourdes et malentendantes et une partie d'1,8 km accessible aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements tels que des panneaux d'informations, des modules didactiques et du balisage spécifique étaient prévus. Cependant, en 2020, une remise en question du projet a été effectuée. En effet, lors de la vérification du balisage des balades dans le bois de Colfontaine, le PNHP a déploré un important vandalisme sur la zone concernée. Le Parc naturel craint que les coûteux aménagements prévus ne durent dans le temps et aucun budget de maintenance n'est prévu dans le subside. Le PNHP a donc décidé de déplacer le projet sur la commune de Honnelles, au niveau de la zone humide du site « La Roquette » à Montignies-sur-Roc. Ce site présente l'avantage de faire déjà l'objet d'un autre projet de caillebotis permettant de découvrir les spécificités d'une zone humide (flore, faune, mare, …). Le projet *« Natur'Accessible »* étendrait ce caillebotis jusqu'au parking de la salle

omnisports, permettant ainsi aux personnes en chaise roulante d'accéder à l'ensemble du parcours. Une place de parking adaptée sera prévue et une passerelle en hauteur est à l'étude afin de permettre de relier le parking au caillebotis. Des panneaux didactiques adaptés seraient placés le long du parcours. Une visite de terrain a été effectué par l'asbl Passe-Muraille qui a marqué un grand intérêt pour le projet. Les permis seront rentrés début 2021 et la réalisation est prévue pour fin 2021, au plus tard.

V. Le projet « Je fais découvrir mon village »

Un appel à la population a été lancé sur le site Internet et les réseaux sociaux afin que des habitants du PNHP partagent leur connaissance et leur amour de leur village. Le but est de rencontrer les gens et de dédier une page et une vidéo par sujet. Quelques contacts ont pu être noués et un premier reportage a vu le jour. C'est le village d'Autreppe (Honnelles) qui a été mis à l'honneur grâce à Jean-Pierre Gobert.

À découvrir sur http://www.pnhp.be/mon-village-autreppe/

VI. Prêt de gobelets réutilisables à l'effigie du PNHP

Les 800 gobelets réutilisables personnalisés du Parc naturel sont mis à dispositions des associations ayant à cœur d'apporter une touche durable à leurs événements. Cette année, **9 associations** ont réservé les gobelets pour leurs manifestations. Cependant, de nombreux événements ont été annulés. Ils ont donc été prêtés à 3 reprises.

Gobelets à l'effigie du PNHP.

Axes transversaux

Axe 4 : éducation au territoire

I. Nouveaux projets

A) Circuit didactique « Les Aubépines » à Aulnois (Quévy)

Le PNHP a contacté l'école communale d'Aulnois en octobre 2019 afin de proposer le projet *« Circuit des Aubépines »* qui consiste à mettre en valeur des sentiers du village et en particulier celui des Aubépines. Dès janvier 2020, les élèves de la troisième à la sixième primaire ont bénéficié d'une animation relative aux paysages au cours de laquelle ils ont découvert l'itinéraire du circuit des Aubépines ainsi que ses principaux points d'intérêt. En février, les élèves ont débuté la rédaction du contenu des panneaux à placer sur le parcours (il a une longueur d'environ 1,9 km).

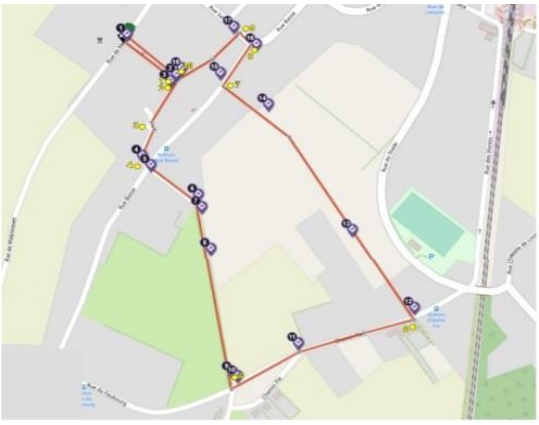

Découverte du futur sentier didactique.

Malheureusement, le projet a dû être interrompu en mars 2020 à la suite de la fermeture des écoles pour cause de pandémie de Covid-19. En septembre 2020, le projet a été relancé au sein de l'école communale. En octobre, les élèves ont terminé la rédaction des textes des futurs panneaux dont les thèmes sont les suivants : les rôles de la haie, le saule têtard, le paysage bocager, le ruisseau *« Le Louvroit »* et l'importance de l'eau, le lierre, le houx, les oiseaux sans oublier les aubépines qui donnent leur nom au parcours. En novembre-décembre 2020, l'équipe technique du Parc a corrigé les textes fournis par les élèves et ajouté quelques informations et photos. À la fin décembre, les textes des panneaux ont été transmis à l'agence de graphisme désignée par l'appel d'offres en vue de la confection de panneaux Dibon. Dans le même temps, l'école d'enseignement spécialisé *« La Clairière »* de Colfontaine a été sollicitée pour créer les panneaux en bois directionnel pour le balisage du circuit. En février-mars 2021, les panneaux didactiques seront installés par les ouvriers communaux et une inauguration sera prévue en mai 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

B) La bibliothèque didactique ambulante

Cette bibliothèque didactique ambulante est constituée d'un ensemble de 50 livres Jeunesse de sensibilisation à la Nature et à l'Environnement qui ont été mis gratuitement à la disposition des écoles primaires du PNHP dès le mois d'octobre 2020. Ces livres sont répartis en plusieurs catégories : déchets, eau, énergie, changements climatiques, nature et sauvons la planète et concernent les enfants de 8 à 12 ans.

Découverte des livres à Honnelles.

Les objectifs poursuivis par ce projet sont :

- d'éduquer et de sensibiliser les jeunes au respect de la Nature et de l'Environnement ;
- de promouvoir des comportements plus éco-responsables ;
- de développer la créativité artistique et l'esprit de synthèse ;
- de donner le goût de la lecture et rendre passionnante la découverte de l'écologie.

Ce projet a été réalisé en collaboration avec la bibliothèque communale de Dour qui a fourni une partie des livres Jeunesse, l'autre partie étant constituée des livres de la bibliothèque didactique de la Maison du Parc naturel des Hauts-Pays. La malle contenant les 50 livres didactiques a été déposée le 20 octobre 2020 à l'école communale de Fayt-le-Franc (Honnelles). Les livres ont été répartis par les institutrices dans les classes de la 3e à la 6e primaire. Chaque élève a reçu un livre et disposait de quatre jours pour le consulter. Le cinquième jour, il réalisait alors une affiche didactique (format A4) relative au livre découvert. Cette affiche comprenait un dessin qui résumait le livre ainsi qu'un slogan accrocheur. Les autres écoles communales de Honnelles procèderont de la même manière.

En 2021, les affiches seront examinées par les membres du jury du PNHP qui éliront deux affiches par classe. Dans chaque classe, une récompense (une gourde à l'effigie du Parc naturel) sera offerte aux deux élèves qui auront réalisé le poster didactique le plus convaincant (contenu du message, aspect artistique et créatif).

C) Nouvelle brochure pour les enfants du primaire

Cette brochure, ludique et documentaire, permettra aux élèves de découvrir les projets et actions du PNHP et, plus largement, de mieux percevoir la beauté, la richesse et la diversité de l'environnement proche. Différentes rubriques seront développées : actualités du PNHP (Nature, Aménagement du territoire, Éducation, Développement rural…), zoom sur quelques villages du Parc naturel, *« Je protège la planète »,* devinettes, rébus, *« À toi de jouer ! »,* portrait d'un animal du Parc naturel, découverte des fruits sauvages d'automne et de deux champignons toxiques particuliers, réalisation d'un produit ménager écologique, d'une œuvre Land Art…

Exemples de pages de la brochure.

Les objectifs poursuivis par ce projet sont :

- d'informer les jeunes sur le Parc naturel des Hauts-Pays (missions, localisation…) ;
- d'aider les enseignant(e)s à sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement ;
- de proposer des défis pour sauver la planète.

Cette brochure est principalement destinée aux élèves de la troisième à la sixième année de l'enseignement primaire. Elle a été rédigée en 2020 et sera distribuée dans les écoles du territoire dans le courant des mois de janvier et de février 2021.

D) Bazar en eau douce, en collaboration avec le Centre culturel de Dour

Dans le cadre de ce projet, le PNHP a dispensé 16 animations pédagogiques sur les zones humides dans les écoles communales douroises du 20 octobre au 19 novembre 2020. Les thèmes abordés étaient les suivants : qu'appelle-t-on zones humides ? Quels sont les différents types de zones humides ? Les espèces animales et végétales des zones humides. Quelles sont les fonctions des zones humides ? Quelles sont les menaces qui pèsent sur les zones humides ? Comment sauver les zones humides ?… Une représentation théâtrale était prévue le 26 novembre 2020 mais a été annulée à cause de la pandémie de Covid-19.

Animations à Dour.

E) Projet « Un plan sur la Comète » à Blaregnies (Quévy)

Le projet est conçu sous la forme d'un jeu de piste numérique et interactif sur la Résistance dans le village de Blaregnies. C'est l'histoire vraie de Paul Herring, l'aviateur américain caché par les résistantes qui est le fil conducteur du circuit. De la chute de son avion à sa prise en charge par le réseau Comète, de son « séjour » chez les sœurs Alterman à son départ vers l'Angleterre, les protagonistes du jeu de piste, munis de leur smartphone, de leur livret de résistant et d'un plan du village résoudront des énigmes dans les lieux stratégiques du village. Objectif : relever des indices qui leur permettront d'obtenir un code afin d'aider Paul à rejoindre la Grande-Bretagne. Ce circuit mémoriel met à l'honneur les actes de résistance au niveau local et est un excellent moyen de transmettre aux enfants de primaire (à leurs familles, aux habitants du village, aux touristes…) le devoir de mémoire et les valeurs d'engagement, de liberté et de sens de l'existence qui sont indispensables dans le monde actuel.

Le PNHP a fourni une aide pédagogique. Le 26 novembre 2020, une animation ayant pour thèmes la découverte des missions du PNHP, la notion de patrimoine, les différents types de patrimoines, les menaces qui pèsent sur le patrimoine et comment sauver le patrimoine a été dispensée. Cette activité a notamment permis aux enfants de mesurer l'importance de la préservation du patrimoine local, de travailler sur le plan du village et définir les lieux « emblématiques » des faits étudiés afin d'élaborer le circuit et préciser ses étapes.

Animation à Blaregnies (Quévy).

II. Les services aux écoles

A) Les animations pédagogiques au sein des écoles primaires

Top 3 des animations les plus demandées : les paysages, les rapaces et chauves-souris et les secrets de la malle aux déchets.

L'écosystème forêt.

Les paysages.

B) L'aide aux enseignants

Le PNHP fournit des informations et du matériel pédagogique aux enseignants qui en formulent la demande :

- 20 janvier 2020 : école communale d'Angre (Honnelles) : dossiers pédagogiques sur la rivière ;
- 19 novembre 2020 : service extrascolaire de Honnelles : valise Forêt dans le cadre de la journée de l'Arbre.

C) L'achat et la conception de nouveaux outils pédagogiques

- Conception de nouvelles fiches et jeux didactiques sur les zones humides, sur la biodégradabilité des déchets, sur la pollution liée au plastique, sur le zéro déchet, sur les poissons des rivières ;
- Achats de jeux sur les zones humides : jeu des 7 familles *« À la découverte des zones humides »* et *« Mare aux grenouilles ».*

D) Bibliothèque didactique classique de la Maison du Parc

Un vaste choix de livres, de dossiers pédagogiques et de revues est à la disposition des enseignants du PNHP (préparation de leçons).

E) Les collaborations communales et autres

À cause de la pandémie de Covid-19, toute une série d'activités pédagogiques prévues et réservées ont été annulées du 18 mars au 31 décembre 2020 :

- les Journées de l'Eau en collaboration avec le Contrat Rivière Haine ;
- certaines animations pédagogiques au sein des écoles ;
- le Printemps sans Pesticides à Honnelles ;
- wallonie Plus Propre ;
- la Fête du Développement durable au PASS de Frameries ;
- le week-end du Bois à Erbisoeul ;
- le salon de la santé à Quiévrain ;
- le nettoyage citoyen du RAVeL ;
- les ateliers intergénérationnels sur la pomme ;
- les ateliers pédagogiques de la Semaine de l'Arbre à Dour.

F) Les activités extrascolaires

- *Les Plaines de jeux vertes*

Le 4 août 2020, une animation sur les insectes a été dispensée au Centre culturel de Frameries dans le cadre du stage d'été « Bzzz… Abeilles, insectes et compagnie ».

Chasse aux insectes.

Une chasse aux insectes a aussi permis de découvrir une quinzaine d'espèces d'insectes.

Tableau récapitulatif des actions menées en 2020 :

Projets	Nombre d'enfants sensibilisés
Circuit didactique *« Les Aubépines »*	45
La bibliothèque didactique ambulante	71
Nouvelle brochure pour les enfants du primaire du Parc naturel des Hauts-Pays	/
Bazar en eau douce, en collaboration avec le Centre culturel de Dour	292
« Un plan sur la Comète » à Blaregnies	16
Services aux écoles	275
Collaborations communales	Activités annulées à cause du Covid-19.
Activités extrascolaires : les plaines de jeux vertes (Frameries)	6
Nombre total d'enfants sensibilisés : 705	

Remarque : ce bilan est en baisse par rapport aux années précédentes mais il s'explique par la conjonction de différents facteurs : la pandémie de Coronavirus, l'absence temporaire de la chargée de mission « Éducation au territoire » et la prise d'un mi-temps médical.

Axe 5 : communication

I. La participation aux événements

En 2020, le Parc naturel a vu sa participation aux événements fondre suite aux annulations causées par le Coronavirus. Le PNHP a tout de même pu assister à la **semaine de l'arbre** les 26 (Frameries) et 28 novembre (Honnelles et Quévy).

II. La newsletter

La newsletter permet au PNHP de communiquer sur les projets phares et événements. En 2020, 7 newsletters ont été envoyés et 705 personnes sont abonnées à notre liste de diffusion (18 de plus qu'en 2019).

III. La chaîne YouTube

Huit vidéos ont été réalisées en interne en 2020 :

- je fais découvrir mon village – Autreppe ;
- les balades au fil de l'eau - Quévy ;
- l'observatoire du PNHP : la mangeoire ;
- projet supracommunal @thenHome ;
- les scouts ;
- boucle verte - Quiévrain ;
- boucle verte – Dour ;
- découvrez le PNHP.

En 2020, le PNHP s'est doté d'une vidéo de promotion générale destinée à donner envie aux gens de découvrir le territoire. Celle-ci a connu un énorme succès en ligne avec **23.000 vues (Facebook et YouTube)**.

IV. Tableau récapitulatif des statistiques des réseaux sociaux

	2019	**2020**	
Site Internet	12.101 visites	13.589 visites	+ 12%
Page Facebook	6.384 mentions « J'aime »	7.279 mentions « J'aime »	+ 14%
Compte Twitter	134 abonnés	171 abonnés	+ 8%
Compte Instagram	829 abonnés	1.500 abonnés	+ 55%

V. L'accueil à la Maison du Parc

La Maison du Parc naturel est ouverte à tous les visiteurs désireux d'obtenir une information ou un conseil. Les brochures et cartes de balades y sont disponibles. Le PNHP propose certains ouvrages d'auteurs locaux en vente. La bibliothèque rassemble de nombreux livres que le public, les étudiants ou enseignants peuvent emprunter.

La Maison du Parc a fermé l'accès au public à partir de mars 2020 suite à la crise sanitaire.

VI. Le Parc et la presse

Malgré une actualité chahutée et des actions rendues compliquées, le PNHP a tenté de garder un lien étroit avec la presse. En 2020, **22 articles** papier (bulletins communaux, VLAN, La Province, L'Animation...) ont été publiés et **10 sujets dans la presse audiovisuelle** (RTL-TVI, TéléMB, La Première, Vivacité...) ont été réalisés.

VII. Concours photo et calendrier 2021

Pour la cinquième année consécutive, le Parc naturel a édité un calendrier destiné aux membres de ses instances, aux conseillers de ses communes et à ses partenaires. Les photos sont tirées du concours photo annuel. Cette édition portait sur le thème de la faune dans les paysages du territoire du Parc naturel. Habituellement, ce calendrier rassemble les principaux événements de communes partenaires. Vu la situation sanitaire, ces dates d'événements 2021 ont été remplacées par des informations sur les espèces représentées en photo.

Nombre de calendriers édités	Participants au concours photo	Photos reçues	Photos lauréates
1.000	27	200	14

Michel Cotils - Hérisson à Roisin (Honnelles).

Jean-Michel Carion - Chevreuil à Meaurain (Honnelles).

Page de garde du calendrier 2021.

Fonctionnement interne

I. Composition du Pouvoir Organisateur (PO) du PNHP

Les instances du PO du PNHP ont été renouvelées pour la dernière fois **le 17 décembre 2019** :

Bureau : 6 membres :

- Président : **Bernard Paget** (commune de Honnelles) ;
- Vice-présidents : **Catherine Poncin** (commune de Quévy), **Catia Pompili** (commune de Dour), **Frédéric Bronchart** (commune de Honnelles) ;
- Secrétaire : **Barbara Crombez** (commune de Frameries) ;
- Trésorier : **Francis Collette** (commune de Colfontaine).

Conseil d'Administration : Bureau + 10 membres, soit un total de 16 membres avec voix délibératives répartis comme suit :

- 3 administrateurs pour la commune de Dour ;
- 3 administrateurs pour la commune de Honnelles ;
- 3 administrateurs pour la commune de Quévy ;
- 2 administrateurs pour la commune de Frameries + 1 administrateur avec voix consultative ;
- 2 administrateurs pour la commune de Colfontaine + 1 administrateur avec voix consultative ;
- 2 administrateurs pour la commune de Quiévrain ;
- 1 administrateur pour la Province de Hainaut.

Assemblée Générale (AG) : 35 membres, soit :

- 5 membres pour chaque commune (6X5 = 30) ;
- 5 membres pour la Province de Hainaut.

II. Composition de la Commission de Gestion (CG) du PNHP

Un appel à candidatures aux associations locales voulant intégrer l'Assemblée Générale de la nouvelle Commission de Gestion a été lancé début 2020 par le Pouvoir Organisateur conformément aux dispositions statuaires :

- chaque commune a dû désigner 3 membres à l'Assemblée Générale et la Province de Hainaut 2, soit un total de 20 membres qui représenteront le PO à l'AG de la CG ;
- 20 membres ont été désignés parmi les candidatures reçues en provenance des associations du PNHP.

Celle-ci a été renouvelée le 20 janvier 2021.

Budget

En 2020, les différentes recettes et subventions mobilisées par les structures du PNHP totalisent un budget de 431.314,42 €.

Tableau budgétaire global par affectation et source budgétaire

Budget mobilisé en 2020	**Source de financement**	**2020**
FCT 2020	SPW - DNF - AB 43.06 partie fixe	136.996,45 €
PNR 2020	SPW - DNF - AB 43.06 partie variable	63.079,56 €
CN 2020	SPW - DNF - AB 63.05	17.522,10 €
AT 2020	SPW - Territoire	27.854,00 €
Micro-Projet @Thenhome	Interreg Union Européenne	2.700,00 €
Supracom RAVeL	Province de Hainaut Cellule Supracommunalité	47.417,51 €
Supracom Efficience Espaces Verts	Province de Hainaut Cellule Supracommunalité	22.642,45 €
Subventions APE	SPF - FOREM	21.945,35 €
Contribution au Fonctionnement	Pouvoir Organisateur	75.000,00 €
Promotion et Plan de gestion	Pouvoir Organisateur	16.157,00 €
	Total	**431.314,42 €**

Les moyens structurels du PNHP (cotisations PO et subsides SPW) représentent 78% du budget total de l'année 2020.

	2020	**2019**
Subventions/ recettes mobilisées	431.314,42 €	463.048,93 €
Budget par hab.	19,61 € / hab.	21,05 € / hab.

Affectation et répartition des jours prestées par l'équipe technique en 2020

	Budget	Répartition des heures prestées
Administration générale	Parc 2020	195
Communication, tourisme durable	Parc 2020	232
Promotion et plan de gestion	Pouvoir Organisateur	244
Éducation au territoire	Parc 2020	112
ADT, paysages	Parc 2020	161
Gestion des milieux naturels	Parc 2020	519
Projets Supracommunaux	Cellule Supracommunalité – Province de Hainaut	260

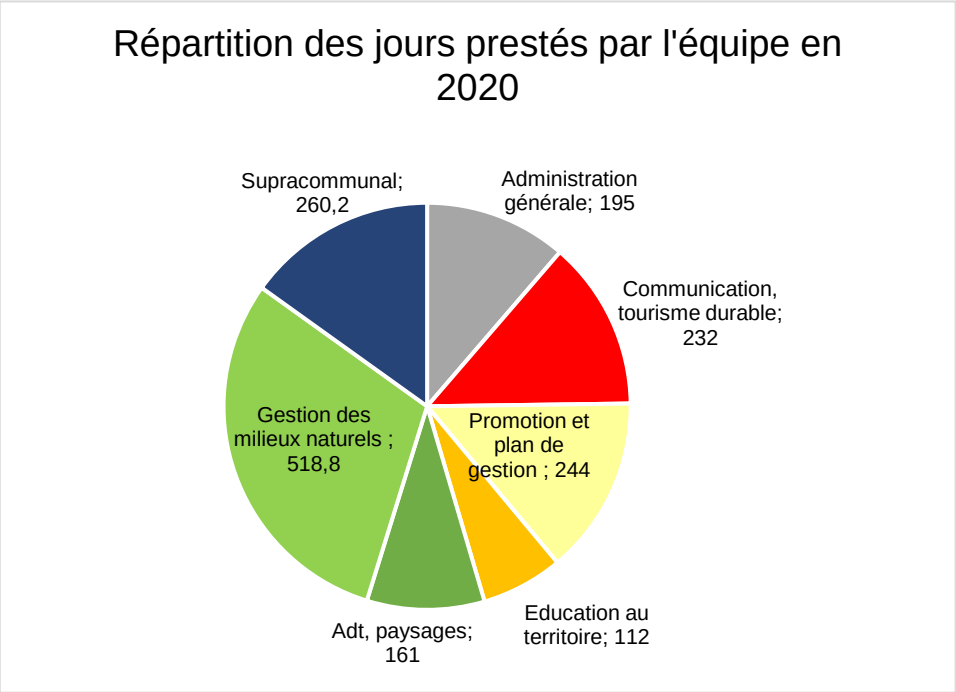

Glossaire

- **ADESA :** Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents
- **AG :** Assemblée Générale
- **CCATM :** Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité
- **CG :** Commission de Gestion
- **CLDR :** Commission Locale de Développement Rural
- **CPAS :** Centre Public d'Action Sociale
- **CRA-W :** Centre wallon de Recherches Agronomiques
- **DEMNA :** Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole
- **DNF :** Département de la Nature et des Forêts
- **HEPH :** Haute École Provinciale de Hainaut
- **LIFE :** L'Instrument Financier Européen
- **MAEC :** Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
- **PCDN :** Plan Communal de Développement de la Nature
- **PCDR :** Plan Communal de Développement Rural
- **PCS :** Plan de Cohésion Sociale
- **PO :** Pouvoir Organisateur
- **PNHP :** Parc naturel des Hauts-Pays
- **PwDR :** Programme wallon de Développement Rural
- **SCATU :** Sous-Commission de l'Aménagement du territoire
- **SGIB :** Sites de Grand Intérêt Biologique
- **SIG :** Système d'Information Géographique
- **SPGE :** Société Publique de Gestion de l'Eau
- **SWDE :** Société Wallonne Des Eaux

Parc naturel
DES HAUTS-PAYS

Maison du Parc

Rue des Jonquilles, 24
7387 Onnezies (Honnelles)

065/46.09.38

parcnaturel@pnhp.be

www.pnhp.be